

Instructions pour le prélèvement fractionné(*)

- > Compléter le mandat de prélèvement ci-dessous
- > Dater et signer
- > Renvoyer avec le bulletin d'adhésion rempli (au dos), en joignant un RIB ou un Rice

(*) prélèvements fractionnés automatiques en 10 fois maximum (d'octobre à juillet) sans frais

Crédit d'impôt
66 % de votre cotisation

Mandat de Prélèvement SEPA CORE

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez le syndicat SE-Unsa à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SE-Unsa. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez signée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée :

- dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
- sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.



Référence Unique Mandat :
(Réservé au créancier)

Paiement : Récurrent

Veuillez compléter tous les champs^(*) du mandat, joindre un RIB ou Rice, puis adresser l'ensemble au créancier

Débiteur

Vos Nom Prénom^(*) :

Votre Adresse^(*) :

Code postal^(*) :

Ville^(*) :

Pays^(*) :

Identifiant Créancier SEPA : **FR16ZZZ401981**

Nom : **Syndicat des Enseignants - UNSA**

Adresse : **209 Boulevard Saint-Germain**

Code postal : **75007**

Ville : **PARIS**

Pays : **FRANCE**

IBAN^(*) :

BIC^(*) :

Le^(*) :

Signature^(*) :

À^(*) :

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 et pourront donner lieu à l'exercice par le client de ses droits de rectification, d'effacement, d'opposition, de portabilité auprès du délégué à la protection des données (Dpo), courriel : dpo@se-unsa.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

Montage & infographie :
SE-Unsa
Impression : ITF
10826 : FR234346_03RKP
(Identifiant ADEME)



2024 - 2025



Je suis adhérente au SE-Unsa Pourquoi pas vous ?

© AdobeStock_Krakenimages.com

Mon adhésion me permet de bénéficier :

- d'un accompagnement personnalisé de ma situation (pension, protection sociale, aides financières...),
- de réunions pour être informé-e sur tous les sujets,
- de messages sur l'actualité des retraites ou lors d'actions du SE-Unsa,
- d'un accès à un espace personnel où retrouver des fiches pratiques, des guides, des vidéos...
- des avantages d'un comité d'entreprise (réductions, tarifs réduits sur des abonnements...).

Adhérent-e du SE-Unsa, vous faites partie d'une communauté qui porte un projet de transformation de l'École publique, de la maternelle aux lycées.

Ce collectif nous permet d'œuvrer au quotidien afin d'obtenir des **moyens pour la réussite de tous et toutes.**

Vous pouvez compter sur un syndicat lucide, ferme et ambitieux pour les personnels comme pour les élèves.

Suivez-nous



[se.unsa](https://www.facebook.com/se.unsa)



[@se.unsa](https://www.instagram.com/se.unsa)



[se.unsa](https://www.tiktok.com/se.unsa)



SE_Unsa

Le SE-Unsa... bien + qu'un syndicat



Adhérer au SE-Unsa, c'est aussi être adhérent-e à l'Unsa Retraités



Pour l'Unsa, tout doit être fait pour :

- éviter les tensions entre générations,
- préserver les solidarités et les reconstruire là où elles se sont détériorées.

Les politiques publiques (urbanisme, logement, transport, éducation, culture, sport...) sont autant d'outils pour y contribuer et renforcer la cohésion entre générations.

Pour l'Unsa, les retraités jouent un rôle essentiel dans la vie familiale, sociale, économique, culturelle et politique, tout particulièrement au travers des associations, des organisations syndicales, des collectivités territoriales, des organismes institutionnels où ils apportent leurs compétences et leur disponibilité.

Le bénévolat des retraités contribue à la richesse de la nation et au renforcement des liens sociaux et familiaux.
Pour l'Unsa, il doit être reconnu, valorisé et soutenu par le développement et le financement de formations.



C'est décidé, j'adhère au SE-Unsa



Nouvel adhérent Renouvellement

Nom d'usage : _____
 Prénom : _____
 Nom de naissance : _____
 Né-e le : _____
 Portable : _____
 Adresse personnelle : _____

 Adresse mél personnelle : _____
 Département de rattachement : _____

JE SUIS : Retraité-e

Mode de paiement :

- Chèque
- Prélèvements fractionnés automatiques(*) } Première demande
} Renouvellement
 (*) document à remplir au verso

J'adhère au SE-Unsa

La cotisation comprend notamment l'abonnement à notre revue pour un montant total de 36 € annuel.

Date : _____

Signature : _____

Montant de la cotisation :
voir ci-contre

_____ €

Montants annuels des cotisations

| Pension < 1 400 € | Pension entre 1 400 € et 1 850 € | Pension entre 1 850 € et 2 000 € | Pension > 2 000 € |
|-------------------|----------------------------------|----------------------------------|-------------------|
| 107 € 36,38 | 132 € 44,88 | 147 € 49,98 | 152 € 51,68 |

Dans chaque case, le montant indiqué en dessous correspond au montant réel après crédit d'impôt de 66 %.

**Crédit d'impôt
66 % de votre
cotisation**

Les informations recueillies sont destinées au fichier du SE-Unsa. Elles seront utilisées dans le cadre des services adhérents. Tout adhérent du SE-Unsa est adhérent de l'Unsa Éducation et de l'Unsa qui peuvent utiliser certaines données personnelles confiées au SE-Unsa (nom, prénom, adresse...) à des fins d'information. Mes données seront conservées en base active tout au long de la durée de mon adhésion puis archivées dans la limite des prescriptions légales. Les données collectées à caractère personnel et le traitement dont elles font l'objet relèvent du règlement européen sur la protection des données 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la Loi informatique et libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978. Pour toute information (registre, droit d'accès, rectification, effacement, opposition, droits à la portabilité de vos données personnelles et à la limitation des traitements ainsi qu'au sort de ces mêmes données après la mort, etc.), coordonnées de contact : délégué à la protection des données (Dpo), courriel : dpo@se-uns.org ou lettre recommandée avec AR à SE-Unsa, 209 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris.

À retourner à :

SE-Unsa 69
 26 Rue Verlet Hanus, 69003 Lyon
 04 78 54 52 21 // 69@se-uns.org